

Actes & Conséquences

Le combat continue

*Merci à tous de me compter
parmi vous dans cette noble cause.*

Nelson 2017



*Commemoration du cinquantenaire
de l'histoire des «Enfants de la Creuse»*



Œuvre d'art « des Enfants de La Creuse »

J'ai commencé la sculpture en 2003, très rapidement j'ai été remarqué par le conservateur du Musée Historique de Villèle, qui me programme une expo pour le 20 décembre 2005 à l'hôpital des esclaves.

Les expos s'enchaîneront très rapidement.

- > 2006 Expo maison de l'Outre mer • Nantes
- > 2007 Expo Théâtre Sylvia Monfort • St-Brice S/forêt
- > 2008 Expo Salon Europ'art • Genève Suisse
- > 2009 Expo Carrousel du Louvre • Paris
- > 2010 Commande public Pêcheur Bichique • Bras-Panon
- > 2011 Commémoration du bicentenaire de la révolte D'Éli « Collection de 16 sculptures » • St-Leu
- > 2012 Réalisation de la stèle des insurgés « Éli » • St-Paul
- > 2013 Réalisation stèle des « Enfants de La Creuse »

La stèle des « Enfants de La Creuse »

Cette commande me tient particulièrement à cœur.

Quand j'ai été choisi comme artiste pour la réalisation de cette stèle, ce fut un immense Honneur et une très grande responsabilité.

J'allais avoir le privilège d'acter une histoire de France, celle de tout ces enfants déracinés et de rendre Hommage à des milliers de victimes.

Dans la réalisation de cette sculpture je voulais respecter le contexte de l'époque comme le short du garçon, les savates doigts d'pieds, les valises, symboliser la déchirure de la petite fille qui s'accroche à sa valise, malgré le grand frère qui tente de la rassurer avec sa valise à ses pieds qui lui annonce son sort également.

Je tenais à mettre l'accent sur la mise en page de l'œuvre.

Le socle est en forme de tôle ondulée qui symbolise le prétexte de ce drame historique « pauvreté, misère, etc... ».

Sur le socle une couche d'encaustique pour accueillir l'œuvre avec décence comme dans le temps longtemps.

Cette sculpture de bronze est d'autant plus symbolique pour moi en tant qu'enfant du BUMIDOM .

Connaissant mon vécu, je n'ose imaginer le leur.....

La naissance de cette pièce à été d'une intense émotion, de la coulée à sa mise en place jusqu'à son inauguration extrêmement poignante et émouvante.

Notre œuvre d'art actera de façon définitive la tragique histoire des enfants de la creuse à la porte de La Réunion.

Jamais je n'aurais imaginer servir une telle cause, d'avoir eu le privilège de rencontrer un certain nombre de victimes.

Merci de me compter parmi vous dans ce noble combat.

Nelson Boyer



Commémoration du cinquantenaire de l'histoire des «Enfants de la Creuse»

*Plus de 1600 enfants de La Réunion ont été retirés à leur famille
et exilés vers des départements français, dont la Creuse,
entre 1963 et 1981.*

Ils ont longtemps œuvré pour une reconnaissance de leur histoire.

*Le 20 novembre 2013,
à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant,
cette œuvre de mémoire a été inaugurée par
Mme Nassimah DINDAR,
Présidente du Conseil Général de La Réunion*

*en présence de M. Jean Jacques MARTEL,
Président du comité national des déportés de la Creuse
et de M. Jean-Philippe JEUN-MARJE,
Président de l'association Rapace Anis*

œuvre de l'artiste Nelson BOYER



Le mot de la Présidente du Conseil Départemental de La Réunion

Le 20 novembre 2013, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, j'inaugurais sur le parvis de l'aéroport de Gillot une œuvre signée Nelson BOYER, pour commémorer les 50 ans d'un drame humain, celui des «Enfants de la creuse».

Pendant près de 20 ans, de 1963 à 1982, pas moins de 1600 enfants ont fait l'objet d'une immigration forcée vers la France hexagonale. Autant de vies et de destins brisés, autant de familles sacrifiées.

Aujourd'hui encore les traumatismes de cette déportation résonnent dans le cœur de ceux qui l'ont subie, tant chez les enfants devenus adultes que dans les familles d'où ils ont été arrachés.

Pour eux, pour nous et pour les générations futures, cette œuvre était un devoir. Loin des polémiques et des revendications, au lieu même où tout a commencé, dans le silence et le regard tourné vers l'horizon, ces deux enfants de bronze continuent et continueront de nous interroger et de nous interpeller, comme une invitation à ne jamais baisser les bras et à ne jamais oublier les lourdes pages de notre Histoire commune.

Première pierre d'un long travail pour la juste et légitime reconnaissance de ce drame par l'Etat, elle a choisi de s'inscrire dans une démarche d'espérance et d'avenir. À son image, je souhaite inviter aujourd'hui tous les passeurs de mémoire à regarder vers l'avant, avec toujours à cœur cette sagesse éternelle selon laquelle «Seule l'espérance saura toujours rester la plus forte».

Nassimah DINDAR



F.E.D.D. - Fédération des Enfants Déracinés des DROM (Départements et Régions d'outre-mer)

Une page sombre de l'histoire française

Les trois associations, « Rasin Anler » située à La Réunion, « Les Réunionnais de la Creuse » et « Couleur Piment Créole » localisées en Métropole, ont pour but de mener des actions pour que l'histoire des enfants réunionnais et des autres DOM exilés de force de 1960 à 1983 soit reconnue.

Pendant cette période, plus de 2 000 enfants, nés à La Réunion et des enfants des autres DOM (en nombre plus restreint), furent l'objet de "transferts forcés" vers la Métropole, afin de repeupler des régions touchées par l'exode rural. Ces enfants, étaient généralement issus de classes pauvres et formaient le contingent des "enfants de l'assistance". Beaucoup de familles, illettrées, agissant sous la pression d'une administration affolée par la croissance démographique, signèrent les autorisations exigées. D'autres furent mises devant le fait accompli. Les parents étaient convaincus que leurs rejetons partaient pour un avenir meilleur et qu'il reviendraient régulièrement dans l'île. Mais la plupart n'ont jamais pu revoir leurs enfants, déportés dans une soixantaine de départements français. Cet épisode récent est connu comme l'affaire des "enfants de La Creuse".

Les trois associations actuelles ont alors décidé de se fédérer : afin de défendre nos valeurs identiques, mettre ensemble ce qui nous est commun (le combat à mener pour notre exil forcé), parler d'une seule voix pour les enjeux majeurs, développer nos solidarités, pulser nos forces et nos énergies etc...



Création de la fédération

Mardi 12 août 2015 à Quézac dans le Cantal



Réactions des enfants de l'école du Theil
CE2 | CM1 | CM2

Je pense que ces Enfants étaient très tristes. C'est très triste de pas voir ses parents et pas fois ils dormaient dans la paille. Ils devaient avoir très! très! froid.
Si ça m'arrivait je serais triste. *Stéphanie*

Je suis triste pour les enfants qui ont du quitter leur famille et je pense qu'il ont eu des larmes au yeux. Si ça m'arrivait ça serait horrible et quand je serai adulte je verrai mes parents. *Stéphanie*

Pourquoi choisir des Réunionnais alors qu'il y a des orphelins. C'est très très méchant ce que le gouvernement Français a fait.
Si j'étais à leur place, je serais triste et quand je serais grand je porterais plainte contre le gouvernement Français parce que

- Je pense que ces enfants ne pourront pas faire beaucoup de choses à leur goût. Les familles de la Métropole auraient du leur faire faire des études.
- Je me sentirai tout triste de ne plus voir ma famille.. *Chloé*

F.E.D.D. chez Mme ANDANSON Valérie

5 Chemin de Saint-Donat - Résidence Saint-Donat - Bâtiment L - 13100 AIX-EN-PROVENCE

fed.desdrom@yahoo.fr • Tél. 06 74 73 70 41

www.federationdesenfantsderacinesdesdrom.com

